

REF: DRH/DDC/N°1526/2018

Casablanca, le 1 8 JUII 2018

Appel à Candidature

La Direction Générale lance un appel à candidature **en interne** pour l'accès aux postes de **Chefs d'Agence** 1^{ère} **catégorie** au niveau de la Direction Régionale Fès Saïss et la Direction Régionale Anfa relevant du Pôle Réseau.

Les candidats répondant aux critères ci-dessous peuvent retirer les fiches de candidature auprès de leur formation de travail, du secrétariat de la Division Développement des Compétences/DRH, du site de l'emploi public <u>www.emploi-public.ma</u> ou à travers l'espace Intranet.

| Postes à pourvoir | Profils minimum requis | Compétences |
|---|---|---|
| Chef d'Agence 1 ^{ère} Catégorie Fès Agdal Direction Régionale Fès Saïss | -Chef d'agence 1ère catégorie, Chef de Division et assimilé ayant une ancienneté ^(*) d'au moins 2 ans dans le poste; Ou -Chef d'agence 2ème Catégorie ayant une ancienneté ^(*) d'au moins 2 ans dans le poste; Ou -Chef de Service ayant une ancienneté ^(*) d'au moins 3 ans | -Maîtrise des métiers de la CNSS; -Maîtrise des procédures internes relatives à la gestion des affiliés et des assurés; -Capacité à développer la relation client; -Qualité du suivi, du contrôle et respect des délais; |
| Chef d'Agence 1 ^{ère} Catégorie Mers Sultan Direction Régionale Anfa | dans le poste; Ou -Inspecteur de formation Bac+3 (licence ou équivalent) minimum, ayant une ancienneté(*) d'au moins 4 ans dans le poste; Ou -Cadre de formation Bac+3 (licence ou équivalent) minimum, ayant une ancienneté(*) d'au moins 5 ans dans la filière Affiliés ou Assurés. | -Connaissances des outils et applicatifs informatiques; -Capacité organisationnelle; -Capacité à communiquer avec divers interlocuteurs; -Capacité à piloter, encadrer et superviser une équipe de travail; -Capacité d'analyse et de synthèse. |

Les dossiers de candidature doivent contenir les pièces suivantes :

- -Demande de candidature
- -CV
- -Plan stratégique et méthodologie de travail pour le fonctionnement et la performance du poste à pourvoir.

Les dossiers doivent parvenir à la Direction des Ressources Humaines, au plus tard le et seront instruits par une commission Ad Hoc désignée à cet effet.

(*) : Ancienneté à la date de l'appel à candidature

NB: les dossiers incomplets ne seront pas traités.





